

Profil de référence de l'économie des ménages ruraux des agriculteurs de la zone agricole des régions de Mayo Kebbi Est, Ouest et Tandjile Ouest (TD01)¹



¹ La durée de ce profil sera d'environ 5 à 10 ans donc jusqu'en 2021-2026. Le travail de terrain a été réalisé du 17 au 31 juillet 2017, avec une équipe pluridisciplinaire. L'année de référence pour cette étude est l'année de consommation d'octobre 2015 à septembre 2016, qui est considérée comme une année moyenne de point de vu sécurité alimentaire.

Sommaire

I. Contexte.....	3
II. Marché	4
III. Calendrier saisonnier	4
IV. Catégorisation socio-économique des ménages	7
V. Sources de nourriture.....	9
VI. Sources de revenus monétaires.....	11
VII. Schémas des dépenses des ménages	13
VIII. Risques et chocs.....	15
IX. Conclusions et Recommandations:	17
Annexes	19

I. Contexte

Description de la zone

La zone de moyen d'existence agricole est située au sud du pays, elle est appelée zone *TD01 Sud: cultures céréalières et de rente* et couvre essentiellement les régions du sud du Tchad dont 3 régions ont fait l'objet de cette étude HEA : il s'agit des régions de la Tandjilé, Mayo Kebbi Est et Ouest. Cette étude a couvert les départements de la Tandjilé Ouest (Kelo), Mayo Kebbi Est (la kabba) et Ouest (Mayo Dalla).

Cette zone l'est une zone de production céréalière autosuffisant à excédentaire lorsque la campagne agricole est bonne avec des pluviométries annuelles variant entre 800 mm à plus de 1000 mm.

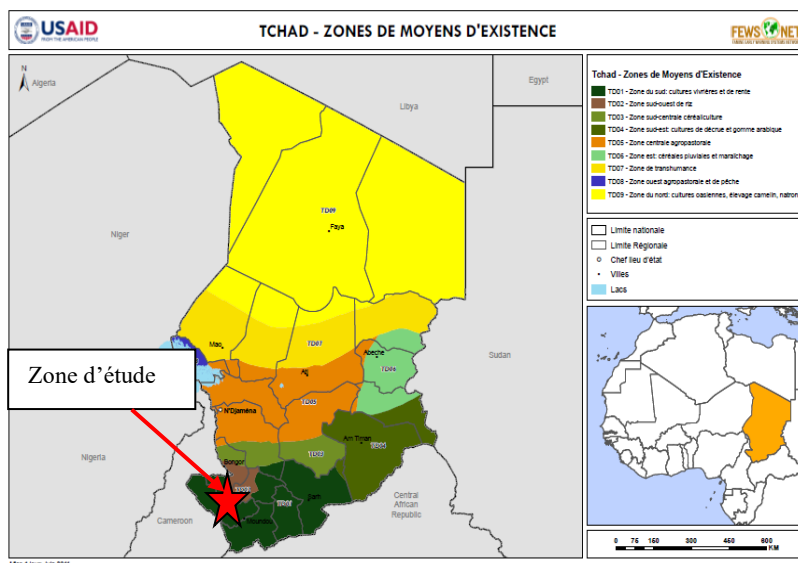
On trouve dans cette zone des cours d'eau saisonniers, et permanents prenant leur source en République Centre Africaine (RCA) et au Cameroun, et des lacs. Les cultures principales pratiquées sont : céréales (sorgho, mil, maïs, berbéré² par endroit), légumineuses et oléagineux (niébé, arachide et sésame), il faut noter aussi que l'on trouve du riz surtout cultivé en pluvial du juin à septembre, même qu'on trouve quelques hectares du riz irrigué. La culture industrielle (coton), et cultures maraîchères qui ne sont pas très développés dans cette zone mais on trouve dans certains endroits de la tomate, laitue, piment et quelques tubercules et racines manioc, patate, taro et igname. Cependant l'arboriculture notamment le manguier, goyavier, bananier, citronnier, karité, tamarinier sont par endroit très développés.

D'autre part, même si cette zone est considérée comme une zone d'agriculture pure et dure, on y trouve de l'élevage à l'échelle familiale des bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, pratiqué dans toute la zone avec un effectif variant selon la capacité des ménages. Celui des bovins est à une échelle un peu élevée dans la région du Mayo Kebbi Ouest et le département du Mont Illi (Mayo Kebbi Est). En dehors de la production agricole, relativement moyenne dans les sources de nourriture des pauvres et plus pauvres, la cueillette et la pêche constituent plus ou moins une source de nourriture et de revenus.

Choix de l'année de référence :

Une série de rencontres a eu lieu avec les structures techniques au niveau déconcentré (agriculture, élevage, environnement, ONDR, et quelques techniciens du terrain de la zone qui sont communément appelés Conseillers Agricoles (C.A) du département de la Tandjilé Ouest et Mayo Dalla. Ces rencontre ont pour objectifs d'avoir une vue globale sur les différents moyens d'existences de la population et les activités les plus importantes de ces deux localités qui font l'objet de l'étude, à savoir le Tandjilé Ouest et Mayo Dalla. Une chronologie des années est tracée et discutée et une appréciation des années est faite et seule l'année 2015-2016 est retenue par consensus comme étant l'année de référence (voir la section IX ci-dessous).

Carte de la zone de moyen d'existence Tchad



² Berbéré : type de sorgho qui se pratique par le repiquage

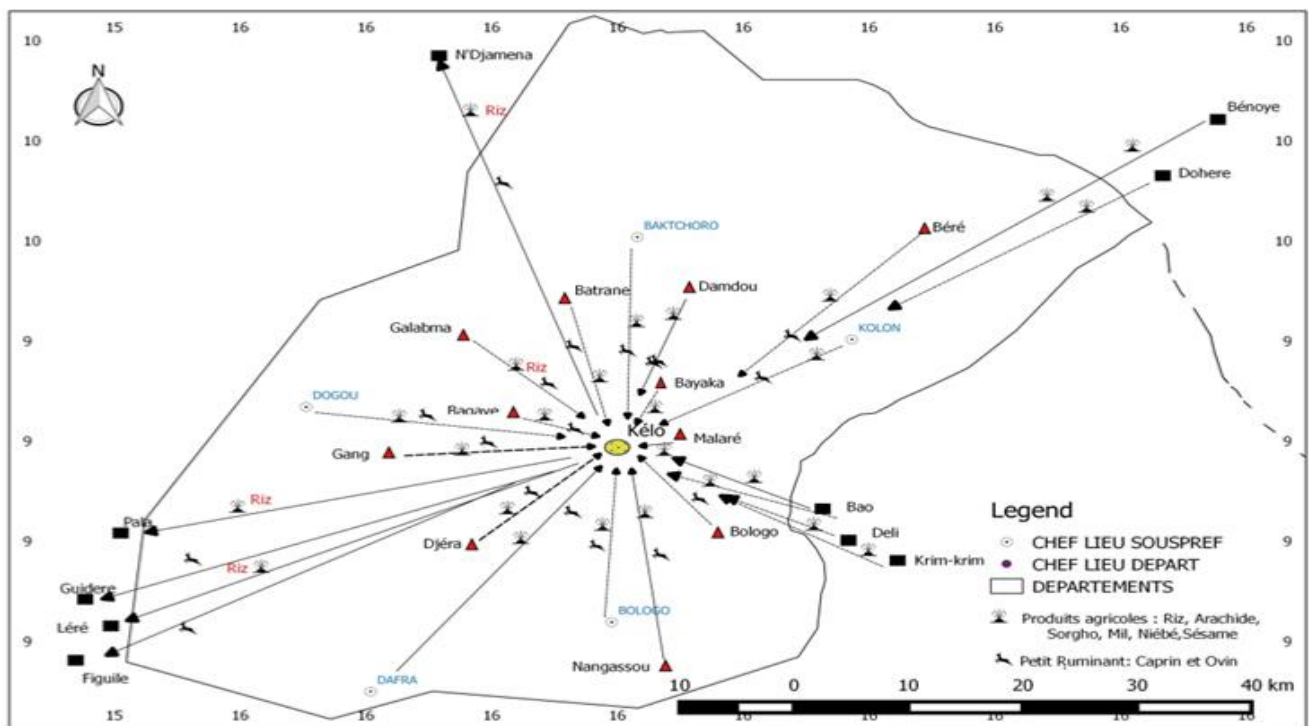
II. Marché

Les voies de communication inter urbaine sont praticables toute l'année facilitant ainsi les flux des produits agricoles et d'élevage tandis que celles reliant les villages sont difficilement accessibles voire impraticable par endroit en saison pluvieuse.

Toutefois dans cette zone, tous les produits issus de la production agricole ainsi que ceux du bétail passent par les principaux marchés : Benoye, Dohere, Guidéré, Pala, Léré, Krim-krim, Deli et sont ensuite distribués soit aux marchés locaux soit sont réexportés vers des destinations nationales (Ndjamena) ou internationales (déjà très limité par la situation de l'insécurité causée par la secte Boko Haram). Ces marchés sont aussi des points de collecte et vente des principales céréales. Une route nationale praticable en toute saison traverse le Département de la Tadjilé Ouest vers les autres zones et même au-delà pour la majorité des villageois qui n'habitent pas à proximité de cette route.

La population vit des échanges commerciaux de céréales et de bétail (petits ruminants) en provenance d'autres villes du sud du pays cité ci-haut et même la ville de Ndjamena. Deux axes desservent la zone et facilitent considérablement les échanges, l'un à l'Est et l'autre à l'Ouest.

Figure N°1 :



III. Calendrier saisonnier

La vie rurale est rythmée par les activités saisonnières qui génèrent des sources de nourriture à travers le paiement en nature et des revenus aux ménages pauvres. C'est ainsi que le travail de terrain de l'analyse de l'économie des ménages exige toujours d'établir au préalable avec les villageois un calendrier d'activités et des événements saisonniers, portant principalement sur la production, les marchés et la disponibilité des vivres. La figure ci-dessous illustre les principaux éléments d'un calendrier saisonnier de la zone de moyens d'existence zone TD01 Sud: cultures vivrières et de rente. Il nous renseigne sur les grandes activités réalisées ainsi que leurs périodes par ces populations pour satisfaire leurs besoins alimentaires, pour se procurer des revenus, et les dépenses faites en fonction des différentes saisons de l'année.

L'année agricole débute en avril avec les premiers préparatifs des travaux champêtres qui constituent déjà une source de revenu pour les ménages pauvres et très pauvres et s'intensifient avec l'arrivée des premières fortes pluies en mai. Selon l'époque des semis, la récolte se fait ensuite principalement entre octobre et janvier pour les principales céréales et produits de rente (sorgho, maïs, mil, arachide, niébé, sésame et coton). Le sorgho pluvial (avec du niébé intercalé) est semé dès que les pluies s'annoncent, même quelquefois en avril, pour une récolte en octobre-décembre et pourrait s'étendre jusqu'en janvier pour les cultures de rente telles que le niébé, sésame et coton prolongeant.

La filière du coton était dans le temps la production de rente la plus importante. Mais ces dernières années cette culture connaît des difficultés notamment liées aux excès climatiques qui sont les éléments les plus néfastes des calamités que subissent les producteurs du coton depuis longtemps. Le démarrage tardive ou arrêt précoce des pluies, la mauvaise répartition des pluies dans le temps et dans l'espace, font que les producteurs de la zone craignent plus les caprices climatiques que les autres chocs. En début de campagne, les agriculteurs développent des stratégies selon les premières observations faites sur les semis. Plus on s'avance dans le déroulement de la campagne agricole, les effets des inondations, de la sécheresse et des calamités diverses présentent un caractère inéluctable. Tous ces maux ont contribué à la baisse de la production du coton.

Cette baisse de production s'accroît de l'année en année. La production de coton graine ne chute de façon notable dans les départements de la Tandjilé Ouest qu'au cours d'une campagne où il y'a eu des inondations. Les inondations affectent particulièrement le centre et l'est de la zone de moyens d'existence. Au Mayo Kébbi Ouest, la pluviométrie semble être plus stable et présente de plus faibles variations. Ces inégalités naturelles montrent que les risques climatiques sont relativement élevés.

D'autre part, la vente des intrants à crédit de la Coton tchad est une pratique courante. Les producteurs vendent les intrants pour financer la campagne agricole : achat de main-d'œuvre, location de bœufs de traction et charrue, achat de semences vivrières, entretien des équipements, soins et vaccination des animaux. En période de soudure, leur vente permet d'atténuer les effets de la disette. Cependant, il a été souligné par les producteurs que le Coton tchad tarde à rembourser les et il peut y avoir deux campagnes du coton sans être remboursé et cela décourage les producteurs à s'adonner dans la production du coton dans cette zone.

Globalement la plupart des gens commencent à vendre leurs moissons de grain immédiatement ou peu de temps après la récolte, du fait de leurs besoins d'argent pressants, qu'il s'agisse de rembourser un emprunt, de s'acquitter des frais de scolarité pour ses progénitures ou de financer les fêtes de fin d'année. Cependant il existe une pratique que certains ménages plus nantis achètent en détails les produits de récolte venant de ménages pauvres pour revendre au moment où les prix sur le marché sont en hausses.

Au-delà de juin, la période de soudure commence et dure jusqu'à la première récolte de sorgho et de niébé, à la fin du mois de septembre au plus tôt. Avant cela, un certain secours peut être obtenu en consommant du maïs « vert » (pas mûr) à partir de la fin du mois d'août semé en petite quantité autour des maisons, cette pratique est surtout dédiée aux ménages très pauvres et pauvres même si on sait que cette dernière à une tendance minoritaire . Ce moment coïncide aussi avec le pic du paludisme engendrant des dépenses au sein des ménages. Ainsi, pour faire face à cette période difficile, les ménages nécessiteux ont développé durant cette année de référence des stratégies d'adaptation comme les emplois journaliers locaux (salarial agricole).

D'autre part, les différents groupes socio-économiques vendent et achètent des animaux ainsi l'on remarque le pic de vente en mars-avril pour faire face aux travaux agricoles et après la campagne agricole les ménages renouvellent faire animaux en période allant d'août à décembre.

La population fait face à un cycle récurrent d'inondation qui s'étale de juillet en août lors la hauteur de la pluie atteint dans le 1000 à 1010 millimètre.

Source de nourriture/activité génératrice de revenu		oct-15	nov-15	Dec 15	janv-16	fev 16	mars-16	avr-16	mai-16	juin-16	juil-16	août-16	sept-16
Les mois de pluie		■	■						■	■	■	■	■
Pic d'inondation											■	■	■
Préparation de terre /défrichage							■	■	■	■	■		
Sarclage/ Labour									■	■	■	■	
Recolte	Sorgho	■	■	■									
	Maïs	■	■										
	Mil		■	■	■	■							
	arachide	■	■	■	■								
	Nièbe-Sesame-Coton		■	■	■	■	■	■					
	berèbrè	■	■	■									
	Riz pluvial	■	■										
	Coton		■	■	■	■	■	■					
Pic d'achat des animaux							■	■	■				
Pic vente des animaux		■	■	■	■	■						■	■
Production de lait		■	■							■	■	■	■
Cueillette (spécifier) :	Karité									■	■	■	■
	Nèrè						■	■	■				
Pêche/Chasse	Pêche						■	■	■	■			
	Chasse				■	■	■	■	■				
	recolte Mangue						■	■	■	■			
Mois de soudure											■	■	■
Emploi journalier local – agricole		■	■	■	■					■	■	■	■
Emploi journalier local – autre					■	■	■	■	■				
Artisanat (fabrication, vente...)					■	■	■	■	■				
Dettes/ prêts et remboursement	remboursement		■	■	■	■							
	Dettes/ prêts										■	■	■
Paludisme / autres maladies										■	■	■	■
Maladies du bétail							■	■	■	■			
Rentrée scolaire		■											
Fêtes		■			■	■							

Figure N° 3 : CALENDRIER SAISONNIER MAYO KEBI EST-OUEST ET TANDJILE OUEST (année de référence d'octobre 2015-septembre 2016)

IV. Catégorisation socio-économique des ménages

Figure N° 4 : Caractérisation des groupes socioéconomiques.

	Proportion des ménages (%)	Taille de ménage	Possession de terre					Bétail		autres animaux	Autres biens productifs
			Propriété foncière (ha)	Terre cultivée (ha)	Terre cultivée - cultures vivrières (ha)	Terre cultivée - cultures de rente (ha)	Terre cultivée - Location/louée (ha)	Bœuf de trait	Troupeau		
Très pauvres	28%	6	3	2,15	1,1	1,05	0,85	0	Bovin 0; caprins 4,5; ovins 0; porcs 0; volailles 12	Cheval 0;	charrette 0; charrue 0; moto 0; velo 0
Pauvres	32%	9	4,5	4	1,5	2,5	0,5	0,5	Bovin 0,5; caprins 7,5; ovins 2; porcs 0; volailles 16	Cheval 0;	charrette 0; charrue 0; moto 0; velo 1
Moyens	27%	15	11,5	12,5	5,5	7	1	4	Bovin 9; caprins 31; ovins 16,5; porcs 8; volailles 48	Cheval 0;	charrette 0; charrues 2; moto 1; velo 1
Aisés	13%	25	22	22,5	11	11,5	0,5	6	Bovin 22; caprins 53; ovins 35; porcs 12; volailles 80	Chevaux 1-2;	charrette 1; Charrues 3; moto 1; velo 3

Dans la zone agricole de moyens d'existence Sud: cultures céréalières (sorgho, maïs, et mil) et de rente à dominance arachides, sésame, les ménages présentent une taille très variée, comme dans d'autres zones de moyen d'existences du pays. La taille des ménages augmente de très pauvres vers les plus aisés. Ainsi, les ménages très pauvres et pauvres ont moins des personnes dans leurs ménages. Les ménages très pauvres sont spécifiquement composés de 6 personnes et les pauvres de 9. Les ménages moyens ont une composition de 15 personnes dans leur ménage par contre les aisés enregistrent une taille très élevée des personnes 25. La taille de ménages aisés et moyens s'explique par le fait que ces ménages ont développé beaucoup plus la polygamie et que le chef de ménage est, généralement marié avec 4 ou 5 femmes parfois même voire plus. Par contre la monogamie est développée chez les ménages très pauvres et pauvres, même si l'on rencontre de la polygamie dans certains ménages pauvres, chose qui n'est pas typique.

Selon cette analyse, les ménages très pauvres et pauvres représentent 60% des ménages totaux de cette zone avec 28% de très pauvres et 32% des pauvres. Cependant les ménages moyens et aisés forment les 40% des ménages de la zone dont 27% pour les moyens et 13% pour les aisés. En effet cette dynamique sociale montre que plus on est riche plus on a des personnes dans le ménages et ces personnes constituent en premier la main d'œuvre.

La possession des terres :

Dans cette zone la terre constitue un grand critère de discrimination entre les groupes socio-économiques. Ainsi ces terres (cultures vivrières et cultures de rente) sont réparties entre les quatre groupes socio-économiques et montre qu'environ 77% des terres sont exploités par les aisés et les moyens, tandis que seulement 18% de ces terres sont mises en valeurs par les groupes des très pauvres et les pauvres. Cela pourrait s'expliquer par le fait que les aisés ont des moyens financiers qui leur permettent d'acheter et/ou louer auprès des pauvres et très pauvres en plus de leurs terres dont ils en sont héritiers. Les groupes très pauvres et pauvres n'ont pas la capacité de mettre en valeur des grandes superficies. Les possessions de terres de cultures pour les ménages aisés s'élèvent à 20 ha dont 11 ha de cultures vivrières et 9 ha pour les rentes, à cela s'ajoute les 2,5 ha de location pour augmenter leur superficie de cultures de rente. Les aisés de cette localité totalisent d'environ 22,5 ha qui mettent en valeurs. Les moyens, cultivent typiquement 12,5 ha dont 5,5 h de terres vivrières

et 7ha pour la culture de rente, mais il est à comprendre que 0,6ha sont des champs de location auprès des pauvres et très pauvres. En effet le groupe des ménages moyens possèdent environ 11,9ha comme leur propre superficie. Chez les très pauvres et pauvres de cette zone leurs terres de mises en valeurs sont très réduites du fait qu'ils n'ont pas la capacité financière et la main d'œuvre requise pour valoriser ces terres. C'est ainsi que les très pauvres possèdent 3ha mais 2,15ha mis en valeur dont le 0,5ha sont donnés en location. Il faut noter que les ménages très pauvres cultivent 1,1ha en terre vivrière et 1,05ha pour la rente. Les pauvres disposent de 4,5 ha dont 4 ha mis en valeur. Les quatre hectares (4ha) sont repartis entre les cultures de céréales de base (1,5ha) et celle de rente (2,5ha). Ce pendant le 0,5ha que possède les ménages pauvres sont donnés en location généralement aux ménages aisés. Il est à noter que les terres de location sont majoritairement utilisées pour les cultures de rente. Il existe une grande disparité en termes de possession et de mise en valeur des terres de cultures entre les groupes de nantis (moyen et aisés) et celui de pauvres (très pauvres et pauvres). Cette disparité pourrait laisser un grand fossé dans la dynamique de la vie socio-économique des ménages pauvres de cette entité.

La possession du bétail :

Le gros bétail

Dans cette zone les gros ruminants sont généralement l'apanage des groupes socio-économiques de moyens et aisés, même si par contre on trouve quelques têtes chez les groupes pauvres. Le mode d'élevage le plus répandu est surtout les gros ruminants, qui sont utilisés comme les bœufs de trait mais aussi pour la reproduction. L'élevage de camelins n'existe pas dans toute la zone agricole moyen d'existence étudiée. Ainsi entre avril et juin, avant les premières grandes pluies, les pâturages se font rares et ceux qui en ont les moyens achètent un fourrage nutritif d'arachide et de niébé pour leurs petits ruminants.

Dans certaines zones du Tchad étudiées il existe une pratique coutumière un peu orthodoxe, qui n'existe pas dans notre zone d'étude : c'est le fait que les aisés confient aux ménages pauvres des bovins pour garder et profiter de leurs produits. Le nombre de têtes de bovins chez les ménages aisés s'élève en moyenne à 23 têtes dont 6 bœufs de traits. Chez les ménages moyens le nombre de têtes est de 11 dont 4 bœufs de traits. Comme souligné plus haut les ménages pauvres possèdent entre 0 à 1 bœuf de traction. D'autre part l'utilisation des charrettes et charrues permettent aux ménages moyens et aisés de générer des revenus mais aussi faciliter les travaux agricoles.

Les petits ruminants :

Les petits ruminants sont surtout les caprins et les ovins qui sont élevés par tous les différents groupes socio-économiques de la zone. L'élevage pratiqué est aussi de type d'élevage de casse dans les ménages c'est à dire que les animaux sont gardés dans la cours de la maison et où un enclot au tour de la maison. La possession de petits ruminants dans la zone montre également une discrimination entre les groupes de richesse. Un ménage aisé possède en typiquement environ 57 têtes de petits ruminants dont 32 caprins et 25 ovins. Chez un ménage moyen on compte 31 petits ruminants dont 19 caprins et 12 ovins, mais par contre pour un ménage pauvre on trouve entre 6 et 7 petits ruminants à savoir 5 caprins et 1 à 2 ovins. Les ménages très pauvres ne disposent pas d'ovins en général, mais ils possèdent seulement 3 caprins en moyenne.

La volaille :

La volaille et ses produits constituent une source de revenus pour les ménages de cette localité. La possession des volailles est enregistrée dans tous les ménages de la zone mais toujours avec une prédominance chez les ménages aisés (en moyenne 80 têtes par ménage) et moyens (48 têtes environ par ménage). Cependant, les ménages pauvres possèdent environ 12 têtes de volailles et 16 têtes pour les pauvres de cette zone. Il est à noter que 'volaille' dans cette zone fait allusion aux poules, pintades et parfois des canards.

Porcins :

Pour pratiquer l'élevage porcin de manière rentable, il est essentiel de maintenir un minimum de conditions et de moyens. Ainsi, la capacité des ménages à pratiquer cet élevage aussi un fort facteur discriminant et un bon indicateur du groupe socio-économique. Seuls les ménages moyens et aisés possèdent des porcs respectivement 8 et 12 têtes. Il faut noter que ces animaux connaissent ces dernières années des maladies qui les ravagent selon le dire de cette communauté

Autres animaux (chevaux et les ânes)

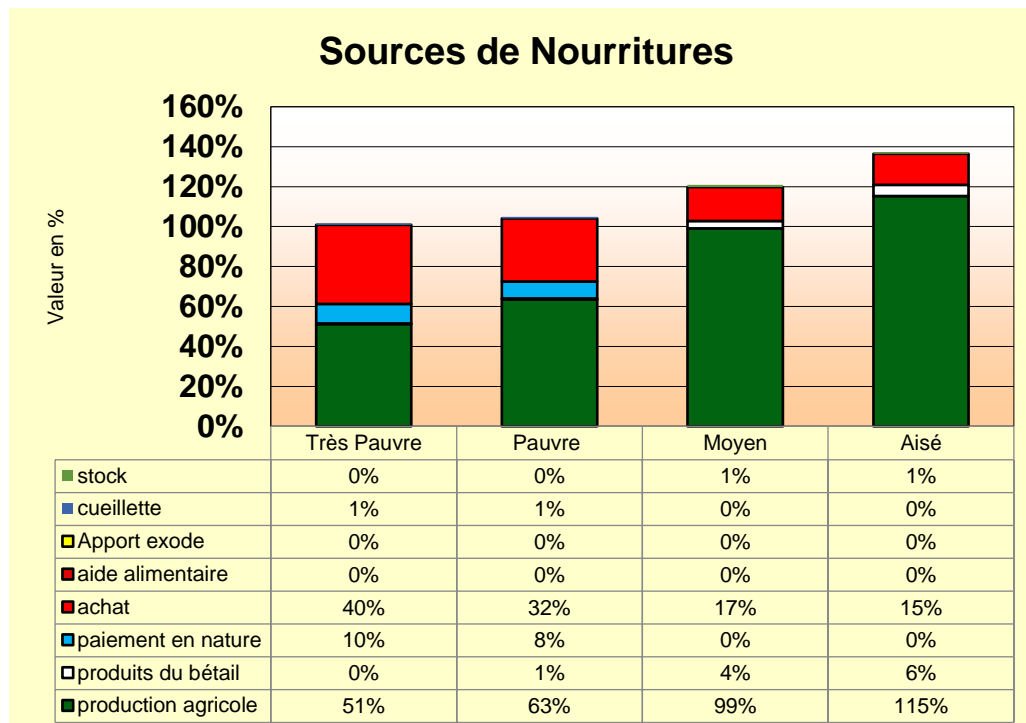
L'élevage des ânes et des chevaux n'existe pratiquement pas dans cette zone de moyens d'existence. Cependant, les ménages aisés élèvent des chevaux (1 à 2) têtes chez eux, pour faire de cela un signe de prestige et de richesse.

Autres biens (Le vélo et la moto) :

Pour faciliter le transport des humains, les ménages se sont surtout intéressés aux engins comme la moto et le vélo. Une autre particularité de cette zone, les routes sont moins accessibles cela fait que les ménages ont adapté surtout la moto pour le transport entre les villages et le grand centre pour des besoins sociaux et économiques. Chez les aisés on trouve une moto et au moins 3 vélos, et les ménages moyen ont en moyenne une moto aussi et 2 vélos. Cependant, la moto n'existe pas chez les ménages très pauvres et pauvres. Quant à vélo typiquement les ménage très pauvre n'ont pas la capacité d'en procurer, seulement chez les pauvres ils possèdent un vélo par ménage pour le besoin des petites courses et autres transports.

V. Sources de nourriture

**Figure N°5 : Sources de nourriture des différents groupes socioéconomiques
% des besoins minimum en calories**



Le graphique ci-dessous présente les différentes sources de nourriture en pourcentages des besoins énergétiques minimum, en raison de 2100 kilocalories par personne et par jour, pour les différents groupes socioéconomiques. Dans cette zone agricole l'ensemble des ménages des différents groupes socioéconomiques ont réussi à couvrir au moins la totalité de leur besoin énergétique minimum pendant l'année de référence 2015-2016, et beaucoup plus chez les plus aisés. Cette zone offre aux ménages moyens et aisés de couvrir respectivement de 99% à plus de 100% de leurs besoins énergétiques minimum à partir de leur propre production alors que l'année de référence correspondant à la campagne agricole considérée comme moyenne. En revanche, les achats de nourriture ressortent chez tous les ménages et couvrent à environ 15% chez les aisés 17% pour les moyens. Les ménages pauvres et très pauvres couvrent respectivement 63% et 51% de leur besoin énergétique avec leur propre production. Cependant, les achats de nourriture de base représentent 32% chez les pauvres et 40% chez les très pauvres. Cela montre une forte dépendance aux marchés pour ces groupes socioéconomiques. Il faut noter que les récoltes de produits vivriers sont relativement peu vendues, mais une part significative des quantités produites est utilisée autrement surtout chez les deux groupes aisés et moyens. A la récolte, les ménages donnent de dîmes pour honorer certains engagements religieux même si cette pratique n'est pas observée dans tous les villages visités. Il est possible que ces dons aient pu être inclus dans les estimations de la consommation chez les groupes concernés.

Le paiement des travailleurs agricoles en nature (céréales) par les ménages moyens et aisés est une source de nourriture non négligeable pour les ménages pauvres et très pauvres, et cela couvre respectivement 8% et 10%. Ces travaux sont purement agricoles et se font surtout au moment de la récolte (octobre–novembre et voire décembre). Les ménages très pauvres ont tendance à travailler plus que les ménages pauvres car ils ont un besoin comblant plus accentué. Ces deux derniers groupent ne disposent pas ainsi de plus de temps pour une meilleure mise en valeur de leurs propres champs et cela affecte les rendements de leur production agricole.

Les produits animaux correspondent à la contribution du lait et de la viande à la couverture des besoins annuels. Comme ils ne possèdent pas d'animaux, il n'est pas surprenant d'observer que les ménages très pauvres consomment très peu de produits animaux, ce qui laisse présager une alimentation de moindre qualité. Le taux de couverture à travers les produits animaux est nul chez très pauvres et seulement 1% chez les pauvres. Leur consommation de viande peut se limiter au moment des cérémonies et fêtes. Les ménages moyens et nantis arrivent à consommer de la viande plus régulièrement à partir de leurs propres animaux qu'ils égorgent. Le lait est davantage consommé par les ménages les plus aisés et les moyens, les ménages les plus pauvres se limitant à une consommation pendant l'hivernage lorsque la production est abondante. La consommation de lait à des fréquences et des quantités très différentes entre les groupes laisse prévoir une moindre incidence de la malnutrition infantile parmi les enfants des ménages moyens et aisés que chez les plus pauvres surtout en ce qui concerne le sevrage des enfants. Les produits animaux couvrent 6% chez les ménages aisés et 4 % pour les moyens, par contre 1% et nul respectivement chez les pauvres et très pauvres de cette zone comme souligné plus haut.

Cette bande est bien arrosée (environ 800 à plus de 1000 mm/an en moyenne annuelle) et la présence des arbres fruitiers permettent aux ménages pauvres et très pauvres surtout de réaliser des activités de cueillette pour leur consommation ou la vente (par exemple la karité, le néré). Cette activité contribue 1% des calories pour chacun de ces groupes socio-économiques. Les aisés et moyens n'accordent pas d'importance à cette activité.

En fin, la réserve de l'année précédente constitue une autre source de nourriture notamment pour les ménages aisés et moyens. Ce stock représente 1% pour les ménages aisés et 1% aussi pour les moyens. Les pauvres et très pauvres n'ont pas la capacité de produire beaucoup jusqu'à avoir un stock de l'année précédente.

VI. Sources de revenus monétaires

Figure N° 6 : Source de revenu en valeur relative (francs cfa)

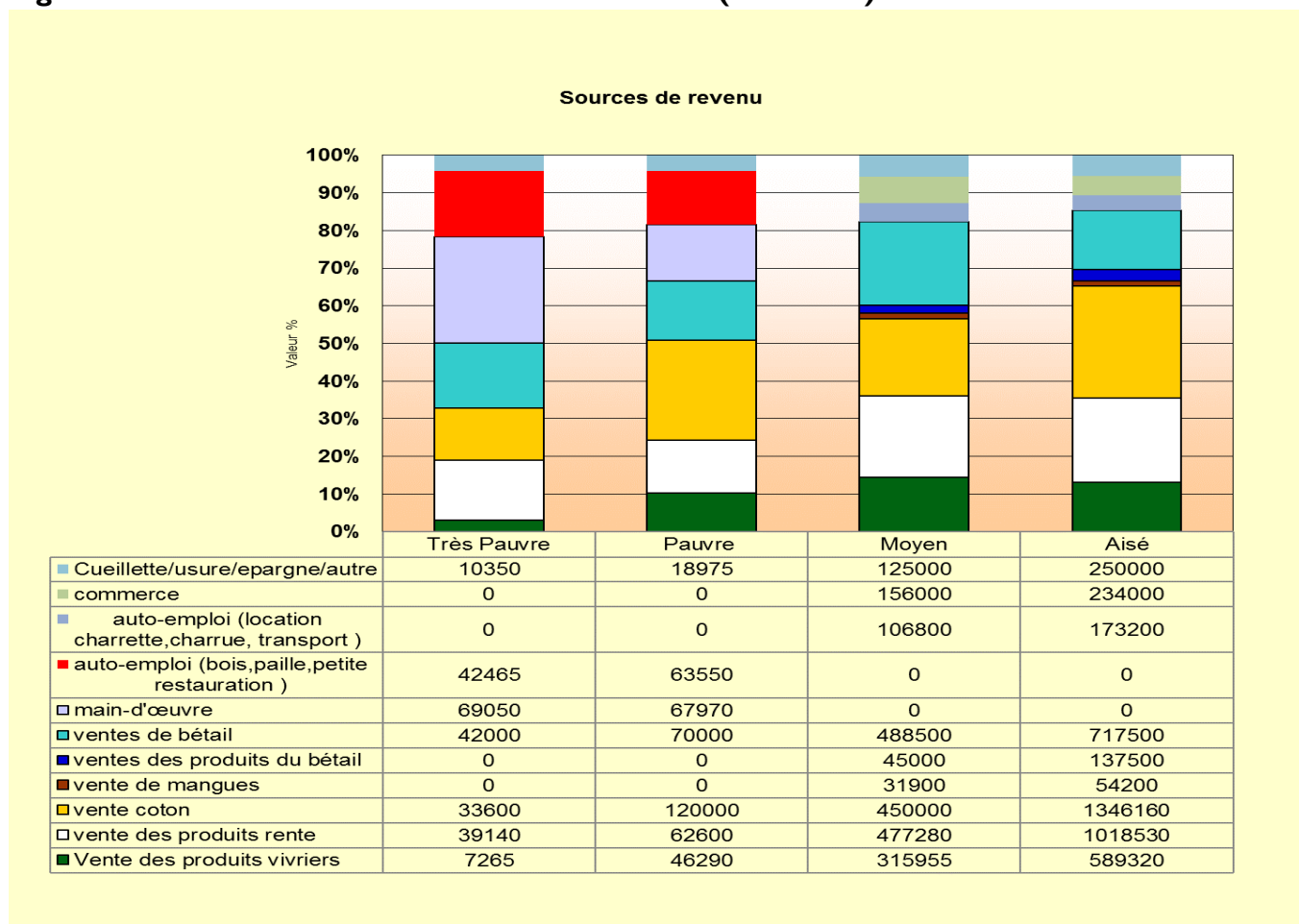
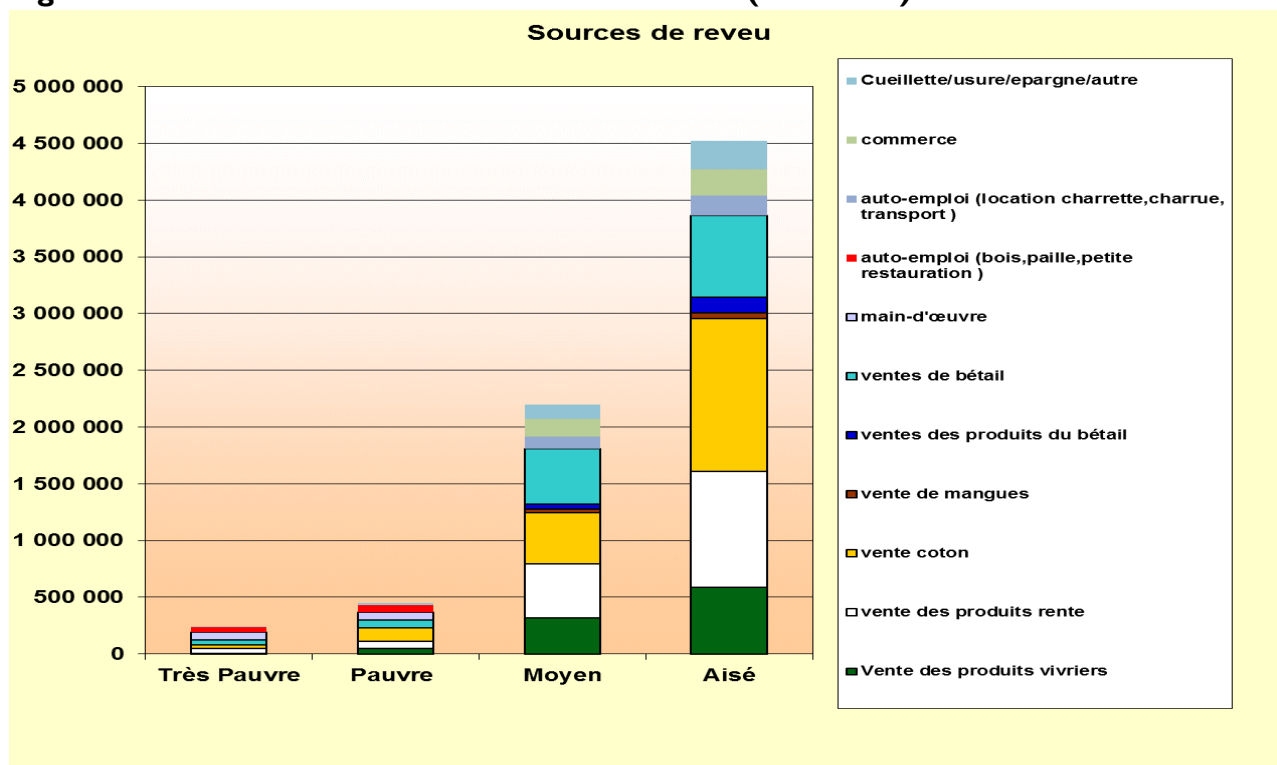


Figure N° 7 : Source de revenu en valeur absolue (francs cfa)



L'écrasante majorité des revenus des ménages moyens et aisés proviennent de la vente de la récolte, avec le bétail en deuxième place. Les revenus tirés de la vente des produits agricoles sont de 58 % et 67% respectivement pour les moyens et aisés. Cependant les ménages très pauvres et pauvres mobilisent environ 33% et 51% respectivement. En effet, les ménages moyens et aisés, ont plus la capacité à investir davantage dans ce secteur en ayant recours à plus d'intrants et de main d'œuvre.

Pour l'année de référence, le revenu de la production agricole provient de la vente du coton principalement, d'arachide et sésame pour les produits de rentes. La vente de céréales constitue aussi une source de revenu non négligeable telle que maïs et le sorgho.

La vente du bétail représente une source importante surtout pour les ménages moyens et aisés, dont les valeurs monétaires se dessinent respectivement 488500 Fcfa et 717500 Fcfa soient 22,2% et 15,9% pour les moyens et aisés. Cependant les groupes de très pauvre arrivent à peine à mobiliser 42000 Fcf (17,2%) et 70000 Fcfa (15,6%) pauvre à travers la vente du bétail. Le secteur de l'élevage a connu une crise d'écoulement sur les marchés frontaliers suite à l'insécurité civile qui prévaut dans les pays voisins du Tchad. C'est pourquoi, il faut noter la baisse du prix des animaux de 20 à 30% selon les localités. La vente des sous-produits animaux tels que la viande et le lait reste seulement pour les ménages moyens et aisés même si le revenu tiré n'est pas important.

Les ménages pauvres cherchent du travail local au même titre que les ménages très pauvres, ce qui indique que la recherche de main d'œuvre rémunérée par les ménages pauvres et très pauvres est importante. Ils sont le plus souvent employés comme travailleurs agricoles pour la préparation du sol, le semis, le sarclage et la récolte. Les ménages moyens et nantis qui les emploient peuvent aisément faire réaliser leurs travaux, la demande de travail rémunéré par les plus aisés est généralement inférieure à l'offre par les ménages pauvres et très pauvres en année de référence. Un ménage très pauvre mobilise à travers cette source 69050 Fcfa soit environ 28,3 % de revenu total, tandis qu'un ménage pauvre trouve environ 67970 Fcfa soit 15,1% de leur revenu total.

D'autre part, tous les ménages de toutes les catégories pratiquent l'auto-emploi, mais à des activités différentes. Pour les ménages très pauvres et pauvres, il s'agit de la vente du bois, paille, petite restauration, fabrication des briques sans oublier l'artisanat (seko) et le revenu tiré de cette activité par un ménage très pauvre s'élève entre 42465Fcfa et 63550Fcfa en année référence soit entre 9% et 13% du revenu total. En revanche l'auto-emploi pour les ménages aisés et moyens est surtout la pratique des activités liées à la location de charrette, charrue et le transport. Cependant, cette activité rapporte environ 173200Fcfa pour les aisés et 106800Fcfa pour un ménage moyen de cette zone. Il faut juste noter que les ménages très pauvres et pauvres n'ont pas cette capacité de se procurer de ces matériels.

En effet le commerce reste l'apanage des ménages aisé et moyen dans cette localité. Il s'agit pour eux d'activités d'achat et de revente de céréales, produits de rente (arachide, sésame) et d'animaux à des périodes favorables (pour les céréales) ou sur des marchés plus intéressants (pour le bétail), mais aussi des produits manufacturés. Entre les différents ménages de la catégorie aisés et moyens, la part des revenus provenant du commerce peut fortement varier et elle peut générer des revenus élevés. Le revenu régénéré du commerce par les ménages types des aisés et moyens s'élève à 23400Fcfa et 156000Fcfa respectivement.

Les autres sources de revenu diffèrent d'une catégorie à une autre, ainsi les aisés et moyens tirent plus de revenu à travers l'usure, de vente du stock des céréales et d'épargne, par contre les pauvres et très pauvres eux mobilisent les autres sources à travers surtout la cueillette de néré et karité. La valeur monétaire de cette source pour les aisés, moyens pauvres et très pauvres s'élève à 250000Fcfa (5,5%), 125000Fcfa (5,7%), 18975Fcfa (4,2%) et 10350Fcfa (4,2%) respectivement. Il faut noter qu'il y'a une nette différence entre ces groupes, en ce qui concerne le revenu total dégagé que les différentes activités réalisées pour le générer. C'est ainsi un ménage aisé mobilise environ 4520410 Fcfa par an soit dix-huit fois plus que le revenu des très pauvres de la même qui s'élève à environ 243870 Fcfa pendant l'année de référence.

VII. Schémas des dépenses des ménages

Figure N° 8 : Dépenses annuelles en valeur absolue (francs cfa)

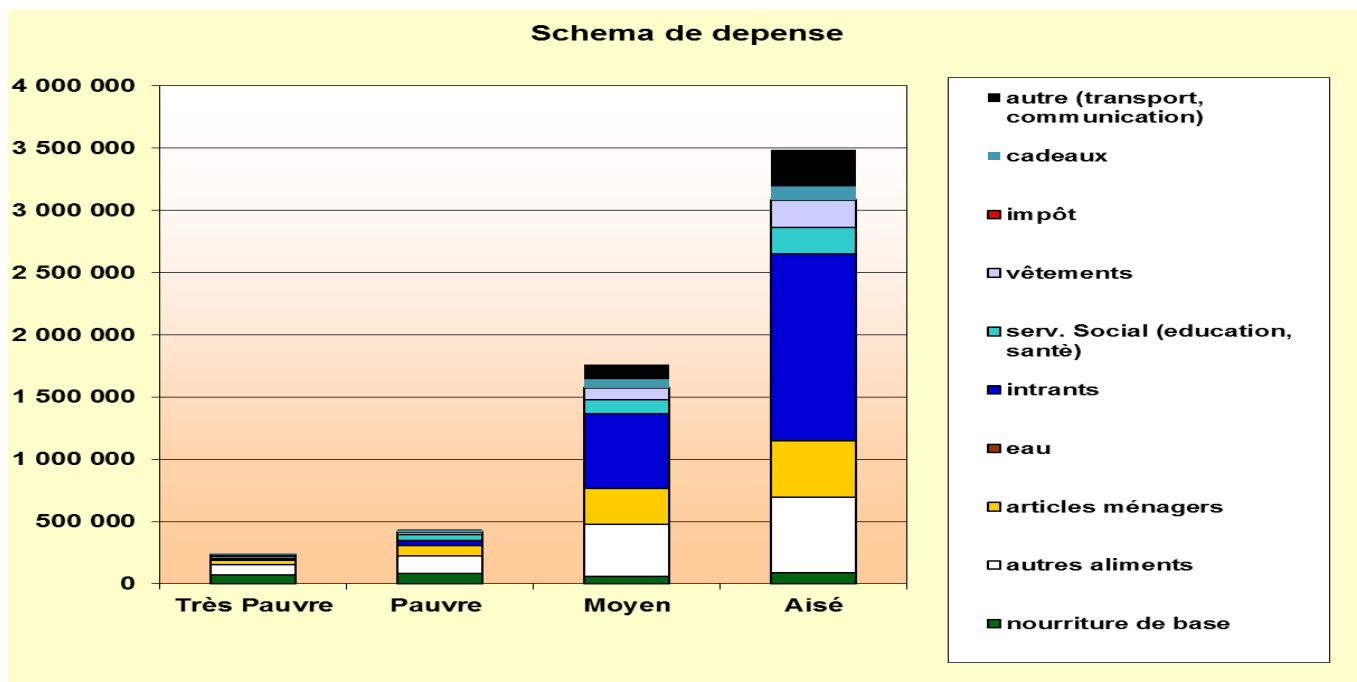
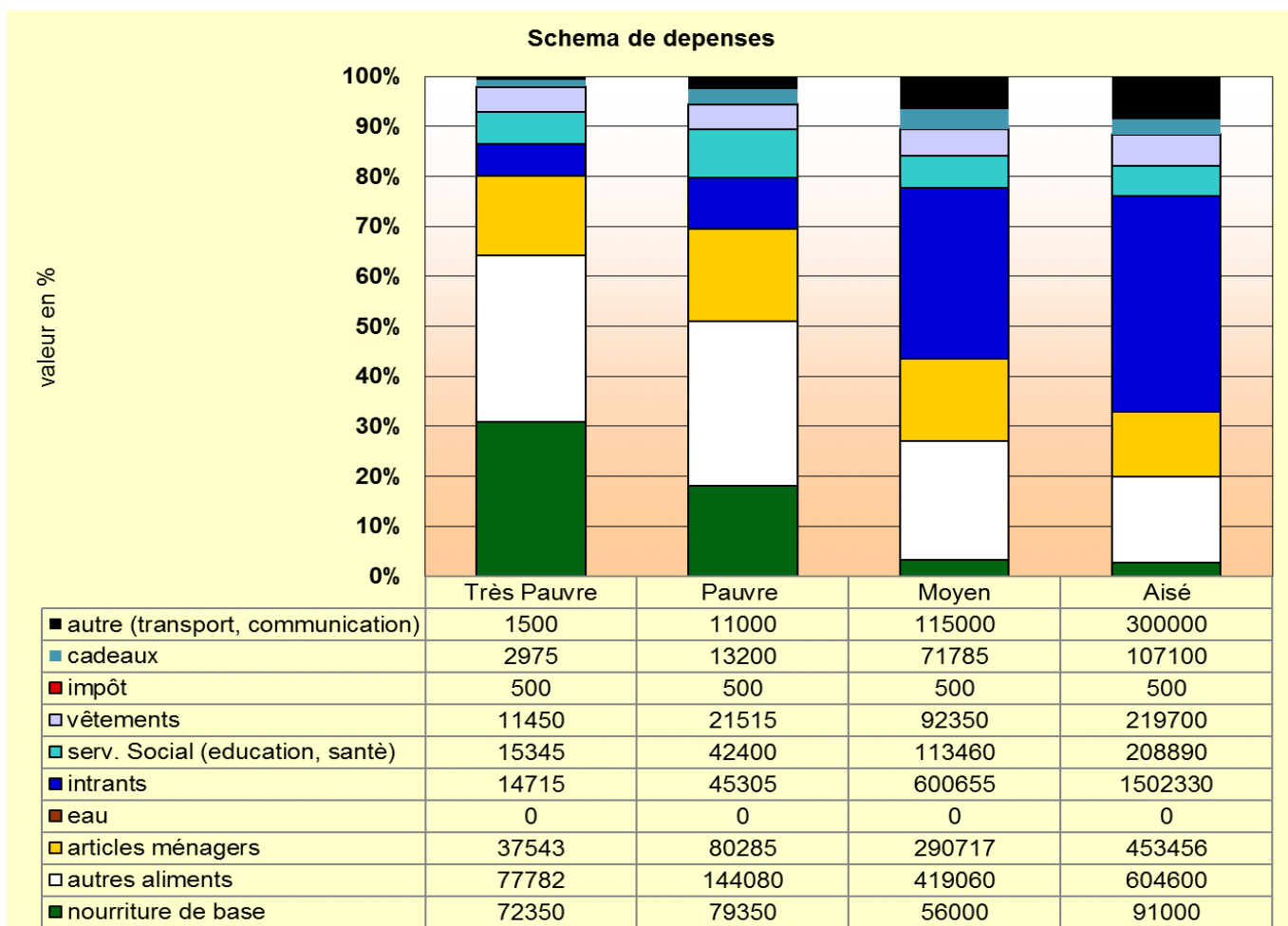


Figure N° 9 : Dépenses annuelles en valeur relative (francs cfa)



Le schéma des dépenses représente le troisième pilier de HEA, ainsi les postes de dépenses des ménages sont relativement proportionnelles à leur revenu. Ces dépenses varient selon les groupes socio-économiques. Comme dans le revenu, il existe certains éléments des dépenses qui font la différenciation entre les groupes socioéconomiques. C'est ainsi que chez les ménages très pauvres, environ 31% du revenu total sont utilisés pour les achats de nourriture de base, et 18% chez les ménages pauvres, et seulement environ 3% du revenu total pour les ménages moyens et aisés.

Les rubriques autres aliments incluent les condiments, l'huile, la viande, le poisson frais et sec, et le sucre, thé et cola ainsi que les autres dépenses ménagers. Certains des aliments contribuent à la couverture des besoins en micronutriments et améliorent la qualité du régime alimentaire, et les montants dépensés sont très élevés. C'est ainsi que les aisés et moyens dépensent respectivement chacun 604600Fcf et 41900Fcf soit 17% et 24%. Les ménages pauvres et très pauvres font chacun une dépense de 33% sur cette rubrique par rapport à leur dépense totale. La valeur monétaire s'élève à 144080Fcf et 77782Fcf respectivement. Cependant, les différents groupes socio-économiques de cette zone font des dépenses liées aux articles ménagers notamment les achats des marmites, ustensiles, et autres articles. Les aisés (453456Fcf) et moyens (290717Fcf) dépensent plus d'argent pour ce poste comme les autres postes d'ailleurs, par contre les pauvres (80285 Fcf) et très pauvres (3743Fcf) investis moins d'argent dans ce poste de dépense.

Les investissements concernent surtout l'embauche des travailleurs agricoles, les engrais et pesticides, les achats d'animaux, les outils et les autres comme location de terre. Ils sont presque inexistants chez les ménages très pauvres, minimes chez les ménages pauvres, mais très importants pour les ménages moyens et aisés. Il est à souligner que les très pauvres et pauvres ne dépensent pas dans l'embauche des travailleurs agricoles ni dans la location de terre de culture. Les intrants représentent de loin le plus gros investissement des plus aisés. L'investissement pour un ménage typique aisé représente 43% de leur dépense annuelle et 34% pour un ménage moyen contre 10% et 6% seulement pour les pauvres et très pauvres respectivement.

Les dépenses pour les services sociaux de base (éducation et santé) diffèrent entre les villages, mais aussi les groupes économiques, car les modalités varient en fonction des infrastructures scolaires en place, mais aussi en fonction de la proximité avec le centre de santé, où certains enfants peuvent être envoyés au collège et leurs frais constituent alors un poste de dépense majeur que les plus pauvres peuvent très rarement, voire jamais, se permettre. Un ménage aisé de cette localité est à mesure de dépenser en moyenne 208890Fcf annuellement pour la santé et l'éducation, et 113460Fcf pour un ménage moyen. Ces dépenses sont moins importantes chez surtout les très pauvres qui injectent que 15345Fcf, et 42400fcf pour un ménage pauvre type de la zone.

Les impôts sont de 500 FCFA par personne par chef de ménage. L'eau pour les humains et les animaux est ne pas payante. Mais il faut noter que dans certains villages il faut une contribution communautaire pour la maintenance des points d'eau. Les dépenses pour l'habillement sont aussi non négligeables surtout pour tous les groupes des aisés qui engagent environ 219700Fcf soit 6% de leur dépense totale, et pour moyens placent 92350Fcf qui correspondent à 5% de leur dépense. Cependant les pauvres et les très pauvres dépensent respectivement 21515 Fcf et 11450Fcf soit 5% chacun de leur dépense. La rubrique de dépense liée à la communication, les fêtes et cérémonies, ainsi que l'engagement communautaire et autres dons, ainsi un ménage aisé dépense environ 107100 Fcf de la totalité de ses revenus dans l'alimentation (nourriture de base et autres aliments ensemble) et un ménage pauvre dépense et environ 71785 FCFA pour un ménage moyen. Dans le groupe des pauvres, ce sont moins de 14000Fcf qui sont consacrés à cette rubrique tandis que chez les très pauvres le montant descend à moins de 3000Fcf du revenu total. Le transport et la communication constituent d'autres sources des dépenses pour tous les groupes économiques, surtout chez les aisés et moyens qui ont plus des relations et activités commerciales à gérer avec reste du monde. Ainsi un ménage aisé type de cette zone dépense 300000Fcf soit 9% de leur dépense total et 150000Fcf pour un moyen qui correspond à 7% de leur dépense. Ce poste est très réglable de 1500 à 11000Fcf chez les groupes des très pauvres et pauvre de cette entité.

Enfin il est donc important de remarquer qu'il existe une faible capacité dont disposent les ménages très

pauvres et pauvres quant à la flexibilité de réduire les autres dépenses qui ne sont pas liées à la survie. Par contre les ménages moyens et aisés ont cette flexibilité de compresser les autres dépenses qui ne sont pas liées à la survie en cas des difficultés. Il serait même plus important d'observer que pour les plus pauvres le manque de liquidité pour payer les intrants assure au mieux un cycle de production stagnant, tandis que les forts investissements des plus aisés tendent à assurer un cycle bénin surtout en ce qui concerne la grande rentabilité des cultures de rente.

VIII. Risques et chocs

Au cours de cette étude, il a été souligné un certain nombre des difficultés que rencontrent les secteurs les plus dominants de cette zone dont entre autre l'agriculture, l'élevage et le marché sans oublier les facteurs environnementaux. Ces contraintes considérées comme étant des ainsi des risques et ou chocs primordiaux pouvant engendrer des changements négatifs sur l'économie des ménages sont les suivant selon la communauté enquêtée :

Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> - Pression des ravageurs et ennemis de cultures (insectes et chenilles surtout) ; - Baisse de la fertilité des sols/lessivage de terre par surtout dû aux manques des jachères ; - Divagation des animaux ; - Inondation surtout pendant la période de juillet à Août au moment où les pluies atteignent leur hauteur.
Elevage	<ul style="list-style-type: none"> - Epidémies et affaiblissement des animaux par les parasites. - Baisse du prix de vente des animaux sur les marchés liée à l'insécurité civile notamment le conflit lié au Boko Haram dans le nord du Nigeria.
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - ³Crise économique qui touche le pays
Environnement	<ul style="list-style-type: none"> - La déforestation

³ Le Tchad, qui a rejoint l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) en 2003, est devenu très dépendant de cette ressource. L'économie tchadienne, qui reposait essentiellement sur l'agriculture, a vu son PIB par habitant augmenter de 220 dollars environ en 2001-2002 (soit moins de la moitié de la moyenne de l'Afrique subsaharienne) à près de 1 024 dollars en 2014.

La chute des cours du pétrole en 2014, conjuguée à la détérioration de la situation sécuritaire, ont conduit le pays à une profonde récession en 2016, tandis que le taux de pauvreté devrait augmenter pour atteindre 39,8 % d'ici 2019. Une évolution qui s'explique par la politique d'austérité budgétaire et les coupes dans les services publics, ainsi que par les pertes de revenus découlant de la désorganisation du commerce transfrontalier d'animaux d'élevage. Ces tendances défavorables ont été en partie contrebalancées par des progressions modestes dans l'agriculture, un secteur qui continue d'employer près de 75 % de la population tchadienne en âge de travailler.

Malgré un plan d'ajustement budgétaire rigoureux, le déficit global des finances publiques s'est creusé légèrement, pour passer de 4,4 % du PIB non pétrolier en 2014 à 4,6 % en 2016. Il est financé essentiellement par l'émission d'obligations sur les marchés financiers régionaux, les financements du FMI et l'appui budgétaire fourni par des donateurs. La hausse récente de la dette intérieure compromet la soutenabilité de l'endettement. Le rationnement des devises et les mesures importantes d'assainissement des finances publiques ont permis de réduire le déficit de la balance courante. Les réserves de change du Tchad continuent cependant de baisser et couvrent à peine un mois d'importations. SOURCE : BANQUE MONDIALE-TCHAD

Chronologie et classification des cinq (5) dernières années

Année	Performance ou score Saisonnier3 (1-5)	Évènements	Réponses
oct. 16-sept17	3-4	Bonne pluie, avec inondation	Ras
oct. 15-sept16	3-4	Bonne pluie, pas de maladies, inondation	
oct. 14-sept15	3-4	Faible pluviométrie	Ras
oct. 13-sept14	3-4	retard d'installation des pluies	
oct. 12-sept13	2,3	Maladies des animaux, mauvaise production	Appui en crédit agricole, traitements et vaccinations des animaux
oct. 11-sept12	1-2	Inondation, écoulement des maisons	maraîchage, réparation des maisons, digue

D'autre ce tableau, il est à remarquer qu'il existe une forte hétérogénéité de la performance saisonnière entre les années. L'année 2011-2012 fait encore référence dans les mémoires comme mauvaise année due aux inondations qui ont affectées cette zone.

Note. Les années de sont classées selon ces toutes les saisons relativement à chacune d'entre elles:

1. Une saison pauvre (ex. en raison d'une sécheresse, d'une inondation, d'une attaque de parasites) pour la sécurité alimentaire des ménages
2. Une saison au-dessous de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages
3. Une saison moyenne en termes de sécurité alimentaire des ménages
4. Une bonne saison ou au-dessus de la moyenne pour la sécurité alimentaire des ménages ;
5. Une excellente saison pour la sécurité alimentaire des ménages (ex.en raison des rendements, des bonnes pluies, des bons prix, etc.)

Stratégies d'adaptation

Lorsque les ménages de la zone étudiée font face à un choc, ils peuvent répondre de différentes manières suivant les ressources dont ils disposent. Lorsque la campagne agricole est affectée, les ménages plus pauvres ont tendance à intensifier les activités d'auto-emploi, et ils comptent davantage sur leur force physique, par contre les aisés ventent plus des animaux et multiplient les activités commerciales.

Tableau : Dépenses pouvant être réduites dans une mauvaise année par les ménages pauvres

Denrée/produit/service	Un moins (75%)	peu de	Moitié (50%)	Pas d'achat/dépense (0%)
condiments	x			
Ustensiles / marmites			x	
Habillement			x	
savon			x	
Transport et Communication			x	
Embauche de travailleurs (non-agricoles)			x	
The/cola/sucre	x			

Tableau: Les stratégies de différentes sources de nourriture et revenu dans une mauvaise année (ménages pauvres)

Sources de nourriture et revenu	Quantité pour l'année de référence	Quantité pendant la mauvaise année
vente chevre	3 têtes	4 à 5 têtes
Vente mouton	1 tête	2 têtes
Vente de volailles	11 poules	12 à 15 poules
Travail agricole	2 à 3 fois par semaine	4 à 5 fois par semaine
	1 personne	2 personnes
auto-emploi (bois, paille, petite restauration)	2 à 3 semaines	3 à 4 semaines
	1 à 2 personnes	2 à 3 personnes
Construction (fabrication des briques)	1 personne	2 personnes
Artisanat (secko)	2 personnes	2 personnes

IX. Conclusions et Recommandations:

Cette étude a fait ressortir que la zone agricole des régions de Mayo Kebbi Est, Ouest et Tandjilè Ouest se définit par ces facteurs naturels très favorables. Mais des ennemis de cultures entravent souvent les travaux abattus par les producteurs et d'autre part les inondations affectent négativement leurs cultures. Ces facteurs déstabilisants continueront à affecter les populations qui manifestent déjà un découragement pour la culture pluviale. Cette zone réputée par son caractère agricole et culture de rente, laisse croire que la production agricole en année dite de référence couvre environ 6 à plus de 12 mois de consommation selon que le ménage est très pauvre ou aisé. La culture de rente notamment l'arachide, le sésame, suivissent aussi des attaquent des parasites et baisse du prix sur le marché. Quant au le coton c'est surtout un problème d'écoulement car il y a un seul preneur le coton-Tchad, et les productions vendent à crédit pour être remboursé à la prochaine campagne, surtout quand on sait que le coton est la culture de rente qui a fourni plus de 50% des revenus de toute culture de rente.

.Cela retient les producteurs dans un cycle d'indépendance. D'autre part, tous les ménages de cette zone font recours au marché même si leurs besoins ne sont pas les même. Ainsi les ménages très pauvres et pauvres injectent leur argent dans l'achat de nourriture de base tandis que les aisés et moyens ils achètent plutôt des produits d'autre nourritures plus chères comme les pâtes alimentaires, sucre etc. dans cette zone la consommation des produits d'origine animale notamment le lait et la viande est faible surtout chez les ménages très pauvres et pauvres, mais plus important chez les aisés et moyens.

Il a été démontré que les principales sources de nourriture des ménages vivants dans cette localité restent la production agricole pluviale, les achats sur le marché, la production animale, les paiements en nature venant des travaux agricoles et la cueillette selon qu'on est pauvre ou aisé.

Cependant, il a été ressorti que parmi les éléments qui concourent à l'insécurité alimentaire des ménages dans la zone, on peut citer

- Les attaques et ennemis des cultures et autres ravageurs,
- Les inondations qui détruisent les habitations et les cultures dans cette localité ;
- La non concurrence sur le marché des produits de rentes notamment pour le coton ;
- La dépendance aux marchés des ménages très pauvres, pauvres;
- La spéculation des prix des produits alimentaires et l'éloignement des marchés, le mauvais état des infrastructures routières surtout, le nombre limité des commerçants locaux;
- La faiblesse des opportunités d'emploi et de développement des Activités Génératrices de Revenu.

En effet, des recommandations suivantes sont formulées compte tenu des toutes ces potentialités qui se présentent dans la zone, mais aussi de certaines contraintes pour permettre à la population un bien être

durable :

➤ **Production agricole vivrière et rente :**

La mise en place de banques céréalières et des banques d'intrants peut aider les ménages qui s'approvisionnent sur les marchés et assurer la disponibilité et la qualité de ces intrants.

➤ **Structuration des producteurs locaux :**

Dans le souci de palier au problème lié à non écoulement du coton surtout et briser le cycle dépendance des producteurs aux acheteurs. Ainsi il est nécessaire de créer et ou de redynamiser les organisations communautaires de production et de commercialisation des produits de rentes en général et en particulier le coton.

➤ **Warrantage et autres systèmes :**

Dans le but de soutenir les couches les plus vulnérables surtout à préserver leur production agricole, un système du warrantage semble être une opportunité d'augmenter le revenu et protéger les producteurs pauvres en les aidant à accéder aux crédits de la part des institutions de Micro Finance et les permettent de tirer profit de leur propre production.

➤ **Activités Génératrices de Revenus (AGR) :**

La mise en place des Activités Génératrices de Revenus au profit des populations vulnérables, notamment à travers des modalités de microcrédit ou de transfert d'argent pour l'amélioration du pouvoir d'achat pourraient donner des résultats encourageants. Mais il est très capital de réhabiliter et ou de construire des infrastructures routières dans cette zone pour faciliter l'accessibilité aux grands centres et l'écoulement des marchandises.

➤ **Production animale :**

Etant une zone aussi développée en l'élevage, les actions à mener concernant les préventions et traitements des épizooties sont des options à envisager dans cette localité.

➤ **Les services sociaux de base (éducation et santé)**

Dans cette zone les infrastructures sanitaires et éducatives sont aussi à renforcer car accès à ces services sont limités. Dans ces domaines il serait intéressant de réhabiliter et ou créer des infrastructures et apporter de soutien adéquats dans ces domaines cela peuvent aider à relever les taux de scolarisation et de fréquentation dans les centres sanitaires.

A. Equipe de recherche :



- **Coordination Technique et Gestion de l'équipe**
 1. Abdourahamane M Kadaf HEA/CALP FP-Oxfam Tchad
- **Assistance à la coordination de l'étude**
 2. Oumar AMINE Nutritionniste/HEA- SISAAP Tchad.

N°	Noms et Prénoms	Fonctions	Structures	Numéros de cellulaire
1	OUMAR AMINE	Nutritionniste/HEA	SISAAP	62 000 600
2	MAHAMAT ADOUM DJAYA	Agronome	SISAAP	66 24 00 11
3	NGARTAMEL KIMLENGAR	Point Focal/PALA	SISAAP	66 76 98 35
4	MAHAMAT ADAM MOUSSA	Chef de service	DPAS	66 78 40 88
5	MAHAMAT ABAKAR SALEH	Agent	DPAS	66 39 99 03
6	DJERANE FELIX	Point Focal/BONGOR	SISAAP	66 20 65 30
7	BECHIR HISSEINE OUTMAN	Enseignant Chercheur	FSEA	66 12 42 42
8	BADJAM FESSY	Agronome	ONDR	62 92 86 86
9	DJANAN DJITOG	Agronome	SISAAP	63 40 60 03
10	04 personnes	Cadres/ services techniques déconcentrés	CRA	

B. Les services techniques rencontrés

Liste présence pour la réunion avec les services techniques				
N°	Noms et Prénoms	Structures	Fonction	Téléphones
1	HASSAN ABAKAR ALI	ELEVAGE	Chef de Secteur	99 19 38 95
2	ELHADJI ABDERAMANE	ONDR	C.A	93 45 66 88
3	KAFUBEUH ABRAHAM	ONDR	C.A	66 55 64 39/92 11 18 04
4	MAMADOU ABDAMANE	ONDR	C.A	62 80 40 12/95 06 11 52
5	TCHONZOUNE LAÏSSOUBO	ONDR/SISAAP/Observateur	Formateur	66 63 71 66/99 58 89 49
6	AKOINA PHILIPPE	ONDR	Chef de sous-secteur	66 29 58 51/95 54 27 01
7	YOUNOUS IDRIS ADOUM	ONDR	Chef de Secteur	66 27 91 58
8	DJERANE FELIX	SISAAP/BONGOR	PF	66 20 65 30

C. Villages enquêtés :

N°	Départements	Villages
1	Tandjilà Ouest	Zagabo Agoudoum
2		Zamri Howeye
3		Koutou Ndouba
4		Nangassou Houni
5		Serem kali
6		Kossalem Boigoni
7	Kabbia/pont carole	Gounou Ngali I
8		Zamri Dongo
9	Mayo Dalla/Pala rural	Ndjikette
10		Gounou Ngali KORDO



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

Financement :

Cette étude a été possible grâce au généreux support du peuple américain à travers l'agence l'Agence des Etats Unis pour le Développement International (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de Save the Children et de ses partenaires et ne reflète pas nécessairement la vision de USAID ou du gouvernement américain.

Informations complémentaires :

Save the Children International, Bureau Régional Afrique de l'Ouest et du Centre ;

OXFAM Intermon au Tchad ;

La Coordination nationale du Système d'Information sur la Sécurité Alimentaire et l'Alerte Précoce (SISAAP) du Tchad

Site Internet :

- www.hea-sahel.org

